

BILAN D'ACTIVITÉ 2016

LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

Ressources humaines et vie sociale	81
Gestion économique et financière en 2016	85
Direction de l'Investissement	88
Direction de l'Informatique	97
Qualité et gestion des risques	101
Communication	106

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

Missions

La Direction de l'Informatique de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé a pour mission constante de conduire la transformation du système d'information de l'AGEPS, sur le plan technique et fonctionnel, conformément aux (à) :

- Axes de développements stratégiques de l'AGEPS ;
- Engagements des contrats de pôles et évolutions résultant de la certification HAS ou issus de la certification des comptes ;
- Exigences réglementaires pharmaceutiques, ou demandes de l'ANSM ;
- La politique institutionnelle de l'AP-HP en matière d'équipements et de produits de santé ;
- Projets de déploiements du SI institutionnel.

Par l'évolution du SI, la Direction de l'Informatique contribue à l'amélioration :

- du management de la qualité et de la gestion des risques ;
 - Sécurité du circuit du médicament,
 - Sécurité de la passation de marchés,
 - Sécurité des processus de fabrication et de contrôle des produits de l'EP-HP.
- des outils d'aide au (à la) ;
 - Pilotage médico-éco des consommations des produits de santé et des stocks, en facilitant le recueil des données et le contrôle de cohérence, en améliorant la capacité d'analyse,
 - Gestion centralisée du Référentiel des produits de santé, facilitant ainsi l'actualisation du référentiel et son unicité.

Pour cela, il appartient à la Direction de l'Informatique de gérer un portefeuille de projets, regroupés par domaines d'activités, priorisés et financés, et d'identifier les nouveaux projets en lien avec les « acteurs métiers » auxquels elle apporte son assistance et son expertise techniques dans :

- La formulation du besoin ;
- La déclinaison des objectifs opérationnels en projets cibles ;
- L'étude des offres du marché informatique en matière de progiciels adaptés aux domaines d'activités concernés ;
- La conduite des projets métiers, en lien avec les maîtrises d'ouvrage, depuis l'élaboration du dossier de consultation jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle incluant la conduite du changement.

La Direction de l'Informatique participe aux Comités de Direction des Systèmes d'Information organisés par la DSI AP-HP, ainsi qu'aux groupes de travail institutionnels relatifs aux projets de dématérialisation, d'optimisation des stocks des PUI et de pilotage médico-économique notamment.

Enfin, la Direction de l'Informatique est en charge du maintien en condition opérationnelle du patrimoine applicatif, informationnel et technique de l'AGEPS.

L'AGEPS est un service général pour l'ensemble des établissements hospitaliers de l'AP-HP et un fournisseur en produits de santé pour ses clients hors AP-HP. Son SI, spécifique sur le double périmètre pharmaceutique et industriel, s'intègre dans le système d'information global de l'AP-HP au moyen d'interfaces placées sous la responsabilité de la Direction de l'Informatique.

Les projets d'informatisation de l'AGEPS ont un objectif principal commun : permettre le développement et le renforcement de l'efficacité des processus « métiers ». Cela suppose :

- L'adaptation du SI aux meilleures pratiques professionnelles ;
- L'optimisation des ressources par le renforcement des fonctions de prévision, de planification et de contrôle ;
- La recherche permanente de continuums fonctionnels pour les activités interdépendantes ;
- La dématérialisation et la disponibilité d'une information mieux structurée ;
- Le respect de la réglementation pharmaceutique.

Faits marquants

- **Approvisionnement et distribution des produits de santé stockés à l'AGEPS**
 - Le projet d'évolution du système ALICE de gestion de la plateforme logistique pharmaceutique de l'AGEPS vers le nouveau système BEXT (du même éditeur Infflux), démarré en avril 2015, s'est poursuivi en 2016 avec la réalisation des développements spécifiques et avec les phases d'intégration des interfaces, de recette, de formation des utilisateurs et de bascule « à blanc » pour valider le processus technique de mise en exploitation. La mise en exploitation du système BEXT est prévue en janvier 2017. Une version complémentaire (BEXT lot 2) interviendra courant 2017 pour compléter le périmètre fonctionnel et finaliser le projet.

Cette migration vers une version plus moderne de notre logiciel de gestion d'entrepôt constitue une nouvelle étape dans l'amélioration de la sécurisation des opérations et des conditions de travail grâce à une meilleure ergonomie (ouverture de multi fenêtres à l'écran, passerelles de navigation, outil plus intuitif, interfaçage avec les terminaux portables permettant le « douchage » des références et une meilleure traçabilité des flux.....)

- Dématérialisation des commandes auprès des fournisseurs pour l'approvisionnement de la plateforme logistique pharmaceutique-mise en place de la solution Hospitalis.

Au cours de la phase pilote débutée en 2015 avec le laboratoire Roche, il est apparu nécessaire d'améliorer le suivi du traitement des commandes

fournisseurs. En 2016, la solution Hospitalis a fait l'objet de développements complémentaires pour pouvoir générer un flux de remontée d'informations vers l'AGEPS. En parallèle, la Direction de l'Informatique a développé pour le SAD un outil web de suivi et d'historisation des commandes dématérialisées. L'outil web interagit avec les informations remontées par Hospitalis pour donner en temps réel aux opérateurs du SAD l'état des commandes : bonne intégration de la commande chez Hospitalis, Accusé de réception fournisseur, Avis d'expédition fournisseur. La phase pilote s'est poursuivie avec le fournisseur Mylan pour valider le fonctionnement et l'opérationnalité des nouvelles évolutions. La montée en charge de la dématérialisation des commandes fournisseurs est prévue en 2017.

– Remplacement du logiciel Rétrocession

L'expression des besoins a été menée en 2015 conjointement avec le Centre de Compétences et de Services Patient (CCSP), sur le fondement d'une analyse comparative entre le logiciel de dispensation institutionnel PHEDRA et un logiciel spécialisé largement déployé dans les pharmacies hospitalières, dont quelques PUI à l'AP-HP.

En 2016, au vu des résultats de l'analyse comparative des logiciels, l'AGEPS et le CCSP ont validé le choix du logiciel spécialisé en raison des difficultés à faire évoluer l'ancien outil institutionnel PHEDRA pour y intégrer les spécificités de la rétrocession de l'AGEPS. Le dossier de consultation a été réalisé au cours de l'année avec l'appui de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). La publication de l'appel d'offres ouvert interviendra au premier trimestre 2017 pour un démarrage du projet en juin-juillet 2017.

• **Evaluation et Achat des produits de santé**

- Le projet commun AGEPS-ACHAT de mise en œuvre d'un progiciel de traitement des consultations et des offres en vue de la passation de marchés, a finalement donné lieu en 2015 à un recentrage du cahier des charges sur les besoins de l'AGEPS. En 2016, le dossier de consultation a été constitué avec transmission au Centre de Compétences et de Services Gestion (CCSG) pour validation avant publication. L'appel d'offre initial (publication octobre 2016) a été rendu infructueux du fait du caractère inacceptable de la seule offre proposée par la société Pharmatic, au regard de l'écart entre le prix d'objectif et le montant de l'offre.

Une procédure MNSC a été engagée, au cours de laquelle il est demandé à Pharmatic d'accepter des efforts financiers significatifs tout en optimisant son offre technique. La phase de négociation est en cours.

- Dans le cadre du contrôle 2016 de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur l'achat hospitalier en matière de produits de santé, la Direction de l'informatique a assisté la Direction des Achats dans les réponses à la CRC sur les macro indicateurs de répartition des segments d'achats (par

famille d'achats et sous famille), de répartition des montants par fournisseur (poids économique des fournisseurs) et de répartition par taux de couverture entre les marchés centraux et les bons de commande hors marchés centraux.

- **Médico-économie**

- La Direction de l'Informatique a participé au groupe de travail DEFIP relatif à l'optimisation des stocks des PUI. Des réunions avec les PUI de Saint Louis, Bichat, Lariboisière et Trousseau ont permis, depuis les données issues des mouvements de stock tracés dans ALICE et SAP, d'élaborer puis valider le format d'un tableau de bord d'alerte présentant par PUI la liste des médicaments onéreux dont le taux de couverture est supérieur à 30 jours (en regard des consommations des unités de soin). Les tableaux sont envoyés tous les mois aux PUI et aux directions des sites.
- La Direction de l'Informatique a réalisé pour la DEFIP le prototypage du fichier ERI servant à mettre à jour les prix d'achat et les tarifs de remboursement « sécu » des médicaments dans les applications GILDA et SAP. La mise en routine est conditionnée par une évolution de l'interface Marchés qui permettra de disposer de la date d'effet des prix. Le Centre de Compétences et de Services Gestion (CCDG) a été sollicité à cet effet.

- **Fabrication, contrôle et mise sur le marché de médicaments orphelins**

- L'actualisation des procédures qualité et les actions de qualification pharmaceutique ont été poursuivies en 2016 :
 - Qualification XFP : poursuite de la rédaction des procédures pour une exploitation en service régulier ;
 - Fin de la qualification du système Intouch de supervision de la centrale d'eau pharmaceutique.
- Dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble applicatif XFP (centrale de pesées) et LIMS (laboratoires), une étape de rétro ingénierie a été menée et a permis de mettre en évidence des causes de dysfonctionnements potentiels dans les programmes et d'identifier les modifications à apporter pour améliorer leur fonctionnement d'une part, et faciliter le diagnostic en cas d'erreur, d'autre part. Les correctifs et les évolutions seront réalisés en 2017, après expertise de Siemens et Limseo, éditeurs respectifs de XFP et Lims Solution.

- **Certification des Comptes**

La Direction de l'Informatique a poursuivi le processus d'auditabilité du SI de l'AGEPS dans le cadre de la certification des comptes de l'AP-HP.